



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Lundi, mardi et mercredi
11-12-13 avril 2011
Lille-Liévin- Valenciennes- Calais-
Roubaix**

**Plan de professionnalisation
des adultes-relais en Nord-Pas de Calais**

Les acteurs du programme

Un plan national de professionnalisation à destination des adultes-relais qui se décline au plan territorial sur le Nord-Pas de Calais



l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances



France Médiation

Un réseau d'acteurs de la médiation sociale

- Des objectifs
 - Fédérer et représenter les dispositifs de médiation sociale,
 - Favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale,
 - Faciliter les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents,
 - Permettre l'accès à toutes les formes de connaissances et de savoir-faire du champ de la médiation sociale.
- Des ressources
 - Un réseau d'experts (chercheurs, spécialistes...)
 - Des formateurs
 - Des échanges de pratiques et de savoirs...

L'association régionale des CIBC Nord Pas-de-Calais

Un réseau interinstitutionnel de 8 CIBC implantés sur les territoires

Nord (Dunkerque, Douai, Lille, Maubeuge, Roubaix)

Pas de Calais (Arras, Béthune, Liévin)

- **Des Missions :**

- Expertise : Bilan de compétences, Bilan d'orientation, Accompagnement VAE...
- Animation/ressources : coordination de dispositifs d'orientation et VAE sur les territoires et au niveau régional
- Recherche et développement : adaptations et créations d'outils et méthodologies,
- Projets européens

- **Des équipes pluridisciplinaires :**

Des professionnels : psychologue du travail, conseiller en Ressources Humaines, conseiller en orientation, documentaliste ...

Organisation générale

Le plan de professionnalisation s'articule autour de deux axes :

- **Le plan de formation afin de :**
 - Professionnaliser les acteurs de la médiation sociale
 - Favoriser l'échange de bonnes pratiques par une dynamique de formation professionnelle
 - Mettre en synergie des experts de la médiation sociale et la richesse des expériences professionnelles des adultes-relais
- **Un accompagnement individuel**
 - Permettre une mobilité professionnelle à partir des expériences acquises par les adultes relais durant leur convention

Organisation générale

Le plan de formation se décline en deux parties :

- Les fondamentaux de la médiation sociale
- Les modules sur les domaines spécifiques de la médiation sociale

Le plan de formation

Un plan de formation souple en fonction des besoins des adultes relais

Les fondamentaux de la médiation sociale : 5 jours en deux temps distincts

« S'approprier le cadre et les techniques de la médiation sociale » :

3 jours de formation

⇒ S'approprier le rôle et la posture du médiateur, la méthodologie, les outils et les techniques de la médiation sociale (Intervenants Capel Consulting®, AlterNégo®),

« Le médiateur dans son réseau de partenaire, les partenariats et l'appropriation du réseau » : 2 jours de formation

⇒ Apprendre les rôles des acteurs sociaux. Savoir passer le relais au moment opportun ou à l'inverse répondre à une demande d'un partenaire. (Intervenants Hélène Falzon, Langis Gallant)

Le plan de formation

- **Les domaines spécifiques de la médiation :**

Le processus de médiation comme outil de résolution de conflit (2j)

Les techniques de communication dans l'accueil et l'accompagnement du public (2j)

L'approche des publics en très grande difficulté ou comment réagir face à des personnes en situation de mal être? (2j)

Adapter la réponse des médiateurs aux spécificités du public (2j)

Quel comportement adopter face à une personne agressive ou comment gérer les conflits « à chaud »? (3j)

La conduite de projet (2j)

Approche psychosociologique des jeunes en difficultés (2j)

Médiation en milieu scolaire, lien école/famille (2j)

Médiation et la santé: l'accès aux soins (2j)

Animer une réunion (1j)

Savoir évaluer son activité (2j)

Le plan de formation en étapes

1. Recueil de vos besoins par les infos du questionnaire en ligne

→ 175 retours sur 330 conventions actives

Soit 50% de retours. Une adaptation du plan selon les éléments recueillis

😊 **Merci de votre participation !!** 😊

2. Plan de professionnalisation en 2 temps :

⇒ Modules fondamentaux

⇒ Modules spécifiques

Avril	Mai	Juin	Juillet/Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Réunions collectives							
	Modules fondamentaux 1+2						
				Modules spécifiques			
	Accompagnement à la mobilité professionnelle						

Comment financer les actions de formation du plan?

- **Financement par le droit commun de la formation**
 - **Prise de contact avec vos OPCA** concernant le financement du plan de professionnalisation (Agefos PME, Habitat formation, Uniformation, Unifaf)
 - Des conventions signées au niveau national (Habitat formation, Uniformation)
 - Des réunions à venir entre vous et certains OPCA
- **Faire appel à vos OPCA pour financer ces formations**

Quelle procédure pour le financement de ces actions?

- **Bulletins d'inscription** des deux premiers modules à retour par mail ou par courrier **AVANT le 22 avril**
- Contacter vos OPCA pour faire une **demande de prise en charge** des actions de formation qui correspondent aux besoins des adultes-relais **AVANT le début des formations** (voir diapo suivante)
- **Conventionnement entre vos structures et les formateurs** des modules

Quelle procédure pour le financement de ces actions?

AVANT la formation : documents à envoyer à vos OPCA

- une copie des bulletins d'inscription correspondant
- les programmes de formation
- une copie de convention signée par votre structure et par le formateur

APRES la formation : documents à envoyer à vos OPCA

- les factures des formations
- les feuilles d'émargement
- les feuilles d'évaluation

Planning global

Avril			Mai	Juin	Juillet/Août		Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Réunions collectives	Inscriptions aux modules fondamentaux	Démarches de prises en charge OPCA								
			Modules fondamentaux 1+2			Modules spécifiques				
				Inscriptions aux modules spécifiques	Démarches de prises en charge OPCA					

INTERLOCUTEURS OPCA

- **Agefos PME**

- **Plus de 10 salariés :**

Maryse Michel

03.20.90.47.00

mmichel@agefos-pme.com

- **Moins de 10 salariés :**

Virginie Lefèvre

03.20.90.47.00

vlfevre@agefos-pme.com

- **Uniformation**

Alice Lempereur (dpt 59)

Caroline Tiberghien (dpt 62)

0820 205 206

unifnord@uniformation.fr

- **Habitat Formation**

Olivia Retière

06.28.23.41.22

olivia.retiere@habitat-formation.fr

- **UNIFAF**

Robert Despre

robert.despre@unifaf.fr

Contact France Médiation

Clara SPEICHER

Responsable des activités formation

7, rue Domréry

75013 PARIS

01.55.03.00.85.

06.25.31.13.40.

Fax : 01.44.23.99.62.

clara.speicher@francemediation.fr

Ou : contact@francemediation.fr

Les sessions proposées

Module 1 « S'appropriier le cadre et les techniques de la médiation sociale »	Module 2 « Le médiateur dans son réseau de partenaires »
<input type="checkbox"/> 4-5-6 mai à ROUBAIX	<input type="checkbox"/> 11-12 mai à ROUBAIX
<input type="checkbox"/> 11-12-13 mai à CALAIS	<input type="checkbox"/> 23-24 mai à ROUBAIX
<input type="checkbox"/> 9-10-11 mai à VALENCIENNES	<input type="checkbox"/> 25-26 mai à CALAIS
<input type="checkbox"/> 11-12-13 mai à ROUBAIX	<input type="checkbox"/> 9-10 juin à LILLE
<input type="checkbox"/> 18-19-20 mai à ROUBAIX	<input type="checkbox"/> 20-21 juin à VALENCIENNES
<input type="checkbox"/> 14-15-16 juin à LILLE	<input type="checkbox"/> 4-5 juillet à LENS
<input type="checkbox"/> 15-16-17 juin à LENS	<input type="checkbox"/> 6-7 juillet à LILLE

Accompagnement du parcours de mobilité des Adultes-Relais



- **Objectifs** :

- Faire le point sur ses expériences et compétences
- Aider à élaborer un projet réaliste
- Définir un parcours de qualification
- Optimiser la recherche d'emploi

- **Conditions** :

- Adultes-relais volontaires, en priorité ayant plus de 6 ans de contrat

Accompagnement du parcours de mobilité des Adultes Relais



Méthodologie :

- **1ère étape : Bilan professionnel individuel**
 - analyser le parcours
 - vérifier la maturité du projet et son réalisme
 - co-construire le parcours de mobilité (Bilan de compétences, VAE, formation, recherche d'emploi; montage financier...)
- **2ème étape : Accompagnement individuel**
 - Faciliter la réalisation du parcours de mobilité (suivi de la mise en œuvre du plan d'action)

Merci pour votre attention

Avez-vous des questions?